

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE COLOMBIER

**Procès-verbal de la 86^{ème} assemblée générale du 20.10.2020 à 18h00,
À la salle 230 / caserne N°2 au Château de Colombier**

Président : Ph. Donner
Membres du comité : Mme Ch. Grossen, MM. A. Duvillard, A. Schaad, J. Erard (E. Antille est excusé).
Présents : limité à 30 membres (selon liste de présence)
Excusés : 76

Notre président ouvre la 86^{ème} assemblée générale ordinaire en remerciant les membres présents d'avoir « relevé le défi » d'être présents ce soir, en respectant les exigences sanitaires liées au Covid-19. Il souligne qu'une liste de présences préalablement établie sur la base des bulletins d'inscriptions a été contrôlée afin de pouvoir répondre éventuellement aux exigences du traçage des personnes présentes. Par ailleurs pour respecter les directives cantonales, l'accès à la séance a dû être limité au nombre de 30 personnes. Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes et tous.
Aucune modification de l'ordre du jour n'étant demandée, il est adopté.

1. Accueil et Hommage aux disparus

Le président salue la présence des quelques invités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous ce soir :

- M. le CE Alain Ribaux, chef du Dpt de la Justice, de la Sécurité et de la Culture (DJSC),
- Mme Edith Aubron-Marullaz, conseillère communale de Milvignes,
- M. Jacques Bujard, chef de l'Office du Patrimoine et de l'Archéologie (OPAN),
- M. Sébastien Saam, responsable des infrastructures et prestations au SSCM.

Le président salue également le colonel EMG Patrick Huber, commandant de l'Ecole de recrue infanterie 2 à Colombier, conférencier de ce soir et qu'il remercie d'avoir accepté de nous parler des jeunes qui font service dans notre région.

Les invités suivants se sont excusés :

- M. le brigadier Franz Nager, commandant de la FOAP Infanterie de Colombier,
- M. Thierry Michel, chef du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM), remplacé par M. Sébastien Saam,
- Mme Marie Thérède Bonadonna, cheffe du Service cantonal de la culture,
- M. Pascal Luthi, commandant de la Police Neuchâteloise,
- M. Jean-Daniel Bourquin, chef du Service de formation de la Police,
- M. le colonel EMG Yvan Keller, président de la Société Neuchâteloise des Officiers,
- M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium à Hauterive,
- Mme Céline Jéquier, directrice-conservatrice du Château et Musée de Valangin.

Un grand nombre de membres se sont dûment excusés en nous transmettant leurs meilleurs vœux pour une belle assemblée et leurs très cordiales salutations.

34 personnes se sont inscrites (qui ont été réduites à 30 en pratiquant une sorte de « numerus clausus ») et 76 autres se sont excusées (soit un taux de réponse de plus de 60%).

Par ailleurs, 23 personnes se sont inscrites pour le repas après l'assemblée, repas servi dans la salle des Chevaliers du Château.

Hommage aux disparus :

En respectant la tradition, l'assemblée honore la mémoire des quelques membres décédés au cours de l'exercice écoulé, ainsi que celles des toujours très nombreuses victimes des conflits passés et actuels.

Le président demande de se lever pour une minute de silence

2. Procès-verbal de la 85^{me} assemblée générale du 02 mai 2019

Ce document est disponible sur notre site internet net et quelques exemplaires sont à disposition dans la salle. Sa lecture n'est pas demandée ; on n'enregistre aucune remarque ou correction.

Il est accepté à l'unanimité avec un grand merci à son auteur.

3. Rapport du président

En préambule, le président cite la tirade de l'acteur français Louis Juvet qui disait : « Bizarre, vous avez dit bizarre !! » pour caractériser la situation dans laquelle notre association, mais aussi le monde entier, est plongé suite à la pandémie du Covid-19.

Depuis mi-mars, un nombre élevé de manifestations sociales, sportives et culturelles ont dû être supprimées ou reportées, ce qui est le cas de notre Assemblée générale initialement prévue le 07 mai 2020.

Contrairement aux années précédentes, le président constate que les choses commencent à bouger au Château, mais malheureusement, le Musée du Château reste fermé et ce depuis septembre 2014, ce qui pénalise l'accueil du public au Château.

Heureusement le restaurant de « La Taverne du Château » est ouvert et désormais c'est le SBAT qui gère les lieux. Il y a un nouveau tenancier (M. Rieder). Les échos sont favorables, et ceux qui restent ce soir pour le repas pourront apprécier le menu proposé.

Rappelons que l'aménagement d'une terrasse extérieure dans les jardins Sud-Est du Château est un « réel plus » pour les beaux jours et surtout durant ces périodes de restrictions liées au Covid-19.

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour régler les affaires courantes, ce dans une ambiance toujours très conviviale et détendue. Le président adresse un tout grand merci aux personnes qui l'accompagnent fidèlement au sein du comité.

Pour les « followers » sur internet, il est rappelé que notre webmaster, André Schaad, tient notre site à jour (www.amis-du-chateau-de-colombier-ne.ch) et, partant, on peut donc suivre nos activités passées et futures par le biais de comptes-rendus succincts.

André est remercié pour cette importante contribution.

Rappel des manifestations qui ont été planifiées ou organisées durant l'exercice écoulé :

Le programme des activités prévues pour l'exercice écoulé été quelque-peu « chamboulé » avec des hauts et des bas, vu les restrictions liées au Covid-19 :

- Un Bas : Le 19 juin 2019 – Concert par le quintette de Berne (dans lequel joue notre ami et membre Claude Delley) ; manifestation qui a malheureusement dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes (seulement 20 personnes inscrites ; mais au moins un point positif : pour quelques mois le piano du Château était accordé).
- Un très Haut : Le 24 août 2019 – Magnifique Journée des Portes ouvertes au Château avec de nombreuses démonstrations militaires et de la Police et visite des bâtiments historiques (c'est à cette occasion que nous avons fait l'acquisition du nouveau drapeau-oriflamme).
- Un Haut : Le 03 octobre 2019 – Visite du Musée du tram à Areuse avec conférence passionnante de M. Jürg Schetty sur l'évolution des transports publics dans le canton (30 personnes).
- Un Bas : Début mars 2020 – Visite/conférence sur le thème de l'eau par Eli10 à Boudry (la manifestation a dû être annulée en raison du Covid-19).
- Un autre Bas : 19 juin 2020 – « Dîner en blanc » dans la Cour d'honneur du Château (la manifestation a aussi été annulée/Covid-19).
- Un Haut : mardi 20 octobre 2020 – 86^{ème} Assemblée générale ordinaire avec un exposé du colonel EMG Patrick Huber sur l'état d'esprit des jeunes qui font leur service militaire.

Attendue depuis plusieurs mois déjà et disponible dès aujourd'hui, parution d'un nouveau fascicule relatant la riche histoire du Château de Colombier (édité par la Nouvelle Revue Neuchâteloise et ce en étroite collaboration avec l'OPAN) ; ce fascicule peut être réservé auprès du président au prix spécial de CHF 15.- + frais de port (pour information, l'ouvrage sera vendu CHF 27.- en librairie).

La parole est donnée à M. Jacques Bujard qui nous fait une présentation très explicite de l'ouvrage en précisant que ce fascicule traite 2000 ans d'histoire en 200 pages. Cet ouvrage est un appel au Conseil d'Etat pour relancer le futur du Musée du Château.

Projets et réalisations à l'étude

- Une signalisation routière « Château de Colombier » toujours non existante à ce jour et qui devrait être mise en place,
- Restauration de la statue du marcheur Linder dans le jardin Est du Château (œuvre de l'Eplattenier - en suspens).

4. Admissions – Démissions

En relevant que certaines informations (décès, déménagements, etc.) ne sont pas forcément connues du comité et sur la base des données enregistrées durant cet exercice, nous avons le plaisir d'annoncer 7 nouvelles admissions (effets directs de la Journée des Portes Ouvertes durant laquelle nous occupions un stand avec l'Association Profortins, dans la Cour d'honneur du Château), personnes à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue.

Il s'agit de :

- Mme Anne-Marie Favre de Colombier
- M. Michel Gander de Cormondrèche,
- M. Nicolas Joly de Colombier (cdt bat inf mont 7)
- M. Charles Michel de Boveresse
- Mme Aline Nardin-Grossen de Colombier
- M. et Mme. Florin et Sandra Niculescu de Bôle
- M. Jean-Louis Strohhecker de Cortaillod

Par contre, nous avons aussi enregistré 4 démissions et 4 décès

Pour les démissions :

- M. Eric Benoit d'Ins
- M. Jacques Burgat de Colombier
- M. et Mme Jean-Pierre et Josianne Racle de Neuchâtel
- Mme Sylvianne Voirol-Doleyres de Grandson

Pour les décès :

- M. Claude Gaberel de Savagnier
- Mme Marysol Jeanneret de Cortaillod
- M. Jean-Claude Kettiger de Colombier
- M. Marc Kocher de Neuchâtel

Ainsi, notre association compte à ce jour 170 membres.

Nous souhaitons toujours pouvoir recruter de nouveaux membres et l'on compte beaucoup sur le bouche-à-oreille et sur l'enthousiasme des membres pour parler de notre association, de nos activités aux amis et connaissances.

5. Rapport de la trésorière

Mme Christiane Grossen, trésorière de notre association nous présente les comptes pour l'exercice 2019 et précise que ces derniers sont établis sur la base du programme de comptabilité Comptabase.

Dans les produits :

- Les cotisations ont rapporté en 2019 CHF **4'155.-** soit CHF 185.- de plus qu'en 2018.
- Le nombre de nos membres est stable.
- Les titres rapportent peu : **CHF 138.75**, contre **CHF 168.75.-** en 2018. Ceci n'est pas étonnant au vu de l'évolution des marchés financiers.
- Les intérêts, (**0.35 CHF** !) sont fonction des taux actuels.

Les comptes de charges n'appellent pas de commentaire particulier. On retrouve les frais habituels de fonctionnement.

- La variation de valeur sur titres de CHF 646.50 est liée à l'évolution des marchés financiers. Cette rubrique ne devrait pas apparaître dans le compte de charges, mais dans le compte Produits et ceci sera modifié l'an prochain.
La question s'est posée de savoir s'il fallait vendre nos titres. Comme ces derniers ont actuellement repris de la valeur, le comité suit la situation et préfère attendre, d'autant plus que ces titres ont rapporté en 2019 la somme de **CHF 138.75**.
- Les frais de port, **CHF 356.-** en 2019, sont supérieurs de CHF 100.- à la somme budgétée. Cette différence s'explique par des envois supplémentaires.
Ces frais pourraient diminuer si les membres, n'ayant pas transmis d'adresse e-mail, acceptaient d'être informés par voie électronique. Seule la convocation à l'AG avec bulletin de versement pour l'appel aux cotisations est envoyée par poste à tous les membres.
- Les frais de manifestations sont conformes au budget.
- Aucun montant ne figure au poste photocopies, car ces dernières ont été à nouveau généreusement offertes.
- Les taxes postales incluent CHF 60.- pour la gestion annuelle du compte, CHF 30.- pour la Postcard et CHF 37,50 pour les prélèvements de CHF 1,50 par bulletin lors des versements effectués au guichet postal.
- Le site internet, admirablement géré par notre webmaster André Schaad, n'occasionne plus que des frais de maintenance : **CHF 144.-**
- Les frais extraordinaires représentent l'achat du drapeau-oriflamme pour la Journée Portes Ouvertes du Château.

Le montant total de nos dépenses est de **CHF 2'471.60**, ce qui nous permet d'obtenir au terme de l'exercice un gain de **CHF 2'469.-**.

Le résultat du compte Pertes et profits s'inscrit largement dans les prévisions budgétaires. Notons que la somme de **CHF 1200.-** prévue pour la restauration du patrimoine n'a pas été utilisée, comme les deux dernières années passées, vu la situation actuelle incertaine du Musée.

Les avoirs des Amis du Château, comme on peut le constater au **BILAN**, sont concentrés à la BCN et sur le CCP.

L'ensemble représente une fortune au 31.12.2019 de **CHF 36'08310**.

L'exercice 2018 bouclait avec un total de **CHF 33'614.10**, d'où un gain au bilan de **CHF 2'469.-**

Le président remercie Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

Question de M. Pierre-Jean Erard : pourquoi laisser autant d'argent sur le CCP et ne pas le placer à la BCN ? Réponse de la trésorière : beaucoup de cotisations de membres sont encore payées par la poste et vu les intérêts actuels cela n'a pas d'incidence. Mais nous restons attentifs à la situation.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés le 25 août 2020 par MM. Milan Plachta et Georges-André Grosjean. M. Grosjean procède à la lecture du rapport.

Le compte de fonctionnement (pertes et profits) accuse un excédent de recettes de CHF 2'469.-

De ce fait, la fortune de l'Association a passé de CHF 33'164.10 au 1^{er} janvier 2019 à CHF 36'083.10 au 31 décembre 2019.

Ils ont examiné successivement le bilan de l'année 2019 puis le compte de fonctionnement ; ils ont pointé toutes les écritures du journal de caisse qui se rapportent à des dépenses.

Il est constaté que la tenue des comptes est conforme à la loi et aux statuts, que les comptes sont tenus avec exactitude et clarté et que toutes les écritures examinées ont pu être justifiées.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2019 de l'Association tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au comité de l'association.

Ils remercient la trésorière, Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

7. Adoption des rapports et décharge

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et remerciements.

Décharge est donnée à leurs auteurs.

Le président remercie les membres pour la confiance témoignée.

8. Budget 2020

Mme Christiane Grossen, présente le budget 2020 dans lequel on retrouve :

Pour les dépenses :

- Frais de port, photocopies, manifestations, imprimés/flyer, taxes et frais administratifs, intérêts + frais bancaire, divers **CHF 2'650.00**
- Provision pour la restauration du patrimoine du Château **CHF 1'200.00**
- Frais pour site internet **CHF 150.00**
- Divers / imprévus **CHF 200.00**

Soit un total de dépenses de **CHF 4'200.00**

Pour les recettes :

- Cotisations et dons **CHF 4'100.00**
- Revenu des titres **CHF 100.00**

Soit un total de recettes de **CHF 4'200.00**

Avec la provision pour notre tâche patrimoniale maintenue, le budget 2020 est équilibré.

Vu la situation que nous connaissons actuellement au Château, le comité propose de maintenir pour cette année encore les montants actuels des cotisations, soit CHF 20.00 pour une personne, CHF 30.00 pour un couple et CHF 50.00 pour une société.

Le budget ne faisant l'objet d'aucun commentaire ou remarque est adopté à l'unanimité.

9. Etat de la situation au Château de Colombier

L'année passée il a été largement fait état de la situation au Château de Colombier en rappelant que l'ensemble des indiennes du Musée de Colombier a été transféré au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel et, partant, qu'il n'y a plus d'objets liés aux indiennes qui sont déposés au Château de Colombier.

Il est rappelé également que l'idée d'une gestion commune du domaine muséal pour les Châteaux cantonaux (Valangin, Boudry, Colombier et Neuchâtel) a été retenu et qu'un mandat d'étude a été confié à deux expertes (Mmes Laurence Vaucher et Françoise Bonnet-Borel), pour analyser les possibles synergies entre les entités muséales des quatre Châteaux. Sur la base de ce rapport, trois groupes de travail spécifiques ont été constitués (Gouvernance transversale / Implication des communes sièges / Rôle des sociétés d'amis de soutien) pour faire des propositions concrètes et réalistes.

Divers documents ont été préparés et tous les partenaires ont plébiscité l'idée du projet « avenir muséal des quatre Châteaux cantonaux », véritable défi mais aussi chance pour fédérer les forces existantes.

Il s'agissait de mettre en place une vision d'avenir, de créer une association « quatre Châteaux » et de recruter un ou une chef(fe) de projet avec l'ambition d'organiser des manifestations communes pour l'année 2020.

Lors de l'AG 2019, M. le CE Alain Ribaux avait clairement exprimé le vœu que les choses bougent, mais ce avec un enthousiasme limité par les ressources financières disponibles.

Concrètement et en étroite collaboration avec l'Armée, la mise sur pieds d'une journée des Portes Ouvertes en date du 24 août 2019 au Château de Colombier, a été une parfaite réussite et cette manifestation a rencontré un large succès puisque plus de 8'000 personnes se sont déplacées pour découvrir le site du Château. Un très bel article avec plusieurs photos a été publié dans la Revue militaire Suisse.

Pour cette Journée, nous avons été sollicités pour fournir une quinzaine de membres bénévoles pour des tâches d'accueil et de surveillance de certaines salles du Château, ce en collaboration avec l'OPAN.

Notre président remercie très sincèrement les responsables et toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette magnifique Journée des Portes Ouvertes.

Un seul bémol, il n'y a pas eu de débriefing.

Au vu de la situation et du peu de réactions, le comité a fait parvenir à fin 2019 un courrier à Monsieur le CE Alain Ribaux pour regretter la léthargie qui caractérise ce dossier.

En décembre 2019, mandat a été confié par la SHAN, en collaboration avec le Service cantonal de la Culture, à Mme Camille Jéquier, directrice du Musée et Château de Valangin, pour organiser une série d'événements multisites, avec pour ce qui nous concerne une présentation des collections d'armes et démonstration de combats médiévaux au Château de Colombier prévue pour le 09 mai 2020, ainsi que la présentation d'une pièce de théâtre « Richard III » dans la Cour d'honneur du Château le 24 octobre 2020, ce en collaboration avec le Théâtre du Passage.

Les mesures restrictives liées au Covid-19 ont malheureusement fait capoter tous ces beaux projets, projets qui devraient toutefois être reconduits en 2021.

Mme Camille Jéquier a fait parvenir une note de synthèse en citant : « nous en sommes donc presque au même point que l'année précédente, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé ! ».

Des contacts ont été repris avec la cheffe du service cantonal de la culture pour discuter de la marche à suivre pour relancer la machine et proposer un nouveau programme pour 2021, en espérant vraiment que les événements programmés puissent se concrétiser.

La parole est ensuite donnée à Monsieur le CE Alain Ribaux, chef du Dpt de la Justice, de la Sécurité et de la Culture (DJSC).

Monsieur le CE Alain Ribaux remercie les personnes présentes, qui malgré le Covid-19, participent à l'assemblée générale de ce soir.

Il donne quelques informations à l'assemblée en précisant, suite à cette année particulière, que les dépenses non utilisées seront reportées sur l'année prochaine.

Le beau programme, qui a malheureusement été perturbé par la pandémie, est reporté pour l'année prochaine.

Le CE a été interpellé concernant la gestion et l'avenir du Musée de la Vigne et du Vin au Château de Boudry.

Il tient à préciser qu'actuellement, la gestion de la crise due au Covid-19 prend beaucoup de temps au Conseil d'Etat et, par ailleurs, la crise économique qui lui est liée restreint les ambitions du projet des 4 Châteaux, mais ce dernier fera en sorte de faire avancer ce projet.

10. Election du comité / Election d'un vérificateur des comptes suppléant(e)

Les membres du suivants comité actuel sont d'accord de poursuivre leur mandat, à savoir :

Philippe Donner	président
André Duvillard	vice-président
Christiane Grossen	trésorière
Jean Erard	secrétaire
André Schaad	responsable du site internet (webmaster)

Le président signale que Jean Erard souhaiterait être déchargé de la fonction de secrétaire et nous sommes donc à la recherche d'une personne pour lui succéder.

De même, notre ami Eugène Antille a démissionné et il convient aussi de trouver un nouvel assesseur.

Aucun des membres présents ne se propose pour ces deux postes à repourvoir.

En respectant le tournus habituel, le 1^{er} vérificateur (Milan Plachta) quitte sa fonction, le second vérificateur (Georges-André Grosjean) devient 1^{er} vérificateur et le suppléant (Patrice Blanc) devient 2^{ème} vérificateur.

Suite à sa proposition spontanée, M. Daniel Bena est élu vérificateur des comptes suppléant par acclamation.

11. Activités programmées pour 2020 – 2021

(Pour autant que les restrictions sanitaires liées au Covid-19 le permettent encore)

- Février-Mars 2021 - Visite commentée de l'exposition temporaire « Les Celtes » au Laténium à Hauterive.
- 06 mai 2021 - Assemblée générale 2021 au Château de Colombier.
(contact avec M. Jean Studer comme conférencier)
- Mai 2021 - présentation des collections d'armes et démonstration de combats médiévaux dans la cour d'honneur du Château.
- Juin 2021- « Dîner en blanc » toujours dans la cour d'honneur du Château.
- Octobre 2021- représentation théâtrale « Richard III » dans la cour d'honneur du Château
- Novembre 2021 - Conférence sur « L'histoire militaire neuchâteloise ».

12. Divers

M. Daniel Bena demande si l'on a un contact avec la Troupe Régionale pour le spectacle de « Combats médiévaux », car il semblerait que cette année certains partenaires se seraient décommandés et ne veulent pas s'investir l'année prochaine.

(A voir avec Mme C. Jéquier).

Mme Anne Brand demande si on a connaissance du maintien du spectacle « Richard III », ce samedi 24 octobre 2020.

Le président répond qu'il n'en a pas connaissance *(de fait, le spectacle a bien été annulé).*

La parole n'étant plus demandée, le président conclut la partie protocolaire à 18h50 et remercie les personnes présentes pour leur attention.

Notre président est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Il passe la parole à notre vice-président M. A. Duvillard qui présente notre conférencier de ce soir, M. le colonel EMG Patrick Huber, commandant de l'Ecole de recrue infanterie 2 à Colombier.

M. le colonel Patrick Huber qui est engagé à 100% dans l'infanterie a fait de nombreux séjours à Colombier. Il a suivi entre autres, l'Ecole de guerre à Paris.

Son exposé concernant l'infanterie fut fort intéressant ; il a évoqué l'ensemble de l'organisation des troupes, les emplacements, l'équipement, la formation, l'organisation et le déroulement de l'instruction des soldats. Il a également parlé des conséquences concrètes liées au Covid-19. Ses explications passionnantes ont retenu toute l'attention des membres présents.

Il a répondu à quelques questions, puis sous des applaudissements nourris, le vice-président lui a remis, à titre de remerciements, une attention du terroir vinicole neuchâtelois.

La partie administrative se termine à 20h00.

Colombier, le 02 novembre 2020

Le secrétaire :
Jean Erard

